

ATELIER DES PRODUCTEURS DE VEAUX DE LAIT

Projet d'ordre du jour

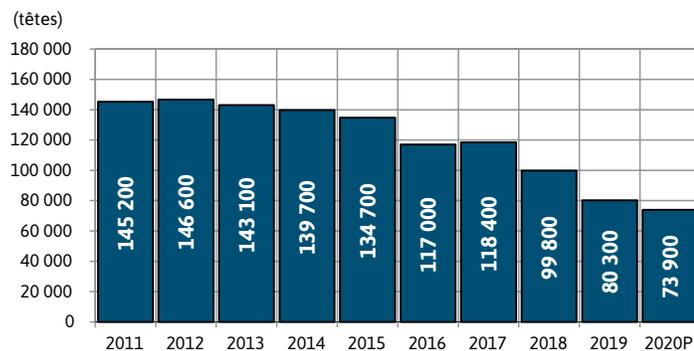
1. **ÉTAT DU MARCHÉ**
2. **RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR VEAU DE LAIT EN 2020**
 - 2.1 **Activités de lobbying**
 - 2.2 **Suivi des projets du programme de transition de la FADQ**
 - Application mobile RegiVeau
 - Biosécurité durant les activités de transport
 - Plan d'intervention à la ferme en biosécurité et services-conseils vétérinaires
 - Accompagnement stratégique des éleveurs de veaux de lait
 - 2.3 **Programme qualité Veau vérifié**
 - 2.4 **Projets en cours et réalisés**
 - Enquête périodique sur le prix de vente dans le secteur veau de lait
 - Ulcères de caillette
3. **RÉALISATIONS ET DOSSIERS CONJOINTS DES SECTEURS VEAU DE LAIT ET VEAU DE GRAIN**
 - 3.1 **Offensive médiatique – COVID-19**
 - 3.2 **Nouveau poids carcasse maximum et modifications règlementaires**
 - 3.3 **Implications fédérales et provinciales**
 - Canadian Veal Association
 - Activités de lobbying
 - Groupe de travail fédéral sur la compétitivité du veau
 - 3.4 **Importations de viande de veau**
 - 3.5 **Promotion et développement des marchés**
 - Le Veau du Québec
4. **ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2021**
5. **ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ ET DE SON SUBSTITUT**
 - 5.1 **Critères d'admissibilité**
6. **AUTRES SUJETS (S'IL Y A LIEU)**



1. ÉTAT DU MARCHÉ

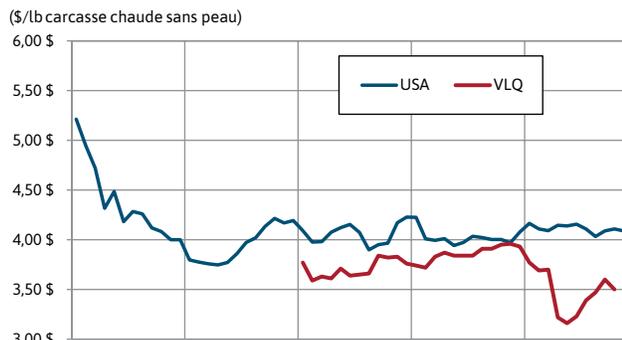
La décroissance observée dans la production québécoise de veaux de lait au cours de la dernière décennie s'est poursuivie en 2020. La prévision du nombre de veaux mis en marché s'élève à 74 900 veaux, soit une baisse de 8 % par rapport à 2019.

Production de veaux de lait au Québec



Source:
• PBQ: Volume de veaux de lait produits au Québec

Prix des veaux de lait du Québec

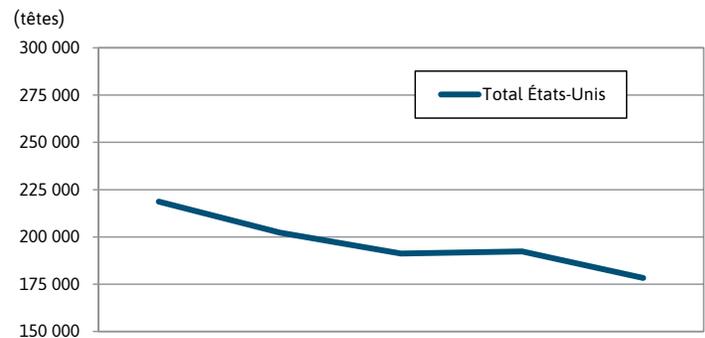


Source:
• USDA: Prix brut avant frais de douane et frais vétérinaires pour livraison des veaux aux États-Unis, excluant également les pertes de poids lors du transport
• VLQ: Prix net enquêté par le CECPA

La pandémie de COVID-19, qui a occasionné la fermeture des restaurants, de l'activité touristique et des exportations, principaux marchés de cette viande, a contribué à réduire la demande et l'impact sur les prix qui s'en est suivi. Après une chute drastique au printemps, les prix ont repris une certaine vigueur à l'été sans toutefois atteindre les niveaux de 2019. Les PBQ ont commandé une enquête auprès du CECPA qui a permis de confirmer l'ampleur de la chute du marché. Au Québec, le prix moyen du veau de lait après 10 mois en 2020 était de 3,47\$/lb carcasse en baisse de 10,1% par rapport à 2019.

Aux États-Unis, les prix du veau de lait convertis en dollars canadiens sont restés stables en début d'année puis ont légèrement fléchi à l'été. En 2020, le prix moyen était de 4,02\$/lb carcasse, soit une baisse de 1% par rapport à 2019.

Production de veaux de lait aux États-Unis



Année	2016	2017	2018	2019	2020
Total États-Unis (têtes)	218 628	202 206	191 202	192 363	178 273

Source:
• USDA: Nombre de veaux de lait abattus dans le nord-est et dans le centre-nord des États-Unis

Aux États-Unis, la production de veaux de lait enregistre une autre baisse en 2020 avec 178 273 veaux, soit une diminution de 7,3 %.

2. RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR VEAU DE LAIT EN 2020

Ce secteur de production typiquement québécois est en décroissance depuis plusieurs années. Après une année 2019 particulièrement difficile, la situation s'est aggravée en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Les entreprises du secteur ont été durement touchées et réclament une aide d'urgence pour passer à travers cette situation financière difficile.

Les producteurs ont poursuivi leurs efforts afin d'améliorer la compétitivité du secteur à l'aide de différents projets découlant du programme d'aide à la transition. Plusieurs changements en matière de publicité et de promotion ont également été effectués pour repositionner le produit.

2.1 ACTIVITÉS DE LOBBYING

En mai, une analyse a été commandée au CECPA par les PBQ pour permettre d'établir la baisse du prix de vente réel des veaux de lait du Québec. Les résultats ont servi à des fins de représentations auprès des gouvernements pour demander que le programme Agri-stabilité intervienne lorsque la marge de production de l'année est inférieure à 85 % de la marge de référence sans aucune limitation et demander au gouvernement provincial la mise en place d'un programme ad hoc visant à couvrir les pertes de revenus engendrées par la COVID-19.

Le 5 août, des représentants des PBQ ont rencontré la FADQ en lien avec la diminution de prix à la suite de la COVID-19. Pour procéder à son analyse, la FADQ a demandé divers renseignements qui lui ont été fournis la semaine suivante.

Le 15 septembre, une rencontre a eu lieu avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. André Lamontagne. Le président des PBQ, le président du comité de mise en marché des veaux de lait (CMMVL), la directrice des affaires économiques et le directeur général des PBQ étaient présents.

La rencontre n'ayant pas permis d'obtenir les résultats souhaités, une lettre a été envoyée au ministre le 9 novembre 2020 pour réitérer la nécessité d'une aide financière pour les producteurs de veaux de lait du Québec.

Le 26 novembre, les PBQ ont publié un communiqué de presse communiquant leur problématique au grand public.

2.2 SUIVI DES PROJETS DU PROGRAMME DE TRANSITION DE LA FADQ

Application mobile RegiVeau

RegiVeau est une application mobile développée par Attestra qui permet de consolider des données d'entrées en élevage, de sorties et de traitements dans un téléphone intelligent. L'application et l'extranet seront liés. Donc, peu importe l'endroit où une donnée est entrée, elle sera disponible sur l'une ou l'autre des plateformes. Ceci permettra de faciliter la prise de données à la ferme et de réduire l'utilisation de registres papier.

Les données du veau laitier entrées dans le Passeport Veau pourront également être consultées sur l'extranet ou sur l'application mobile. L'application sera disponible sur iOS et Android au début de 2021.

Biosécurité durant les activités de transport

Le projet visant à améliorer la biosécurité durant les activités de transport a débuté en juin 2019. Une première prise de données aux encans a eu lieu en juillet. Quelque 2 000 veaux laitiers ont été observés à leur arrivée à l'encan pour cinq signes de santé, soit l'état général, les écoulements, les signes de déshydratation, l'examen de l'ombilic et la palpation de l'ombilic. Par la suite, des appels téléphoniques à 347 producteurs de lait ont permis d'en connaître plus sur les soins prodigués aux veaux avant leur départ. Ces informations permettront de développer des projets adaptés.

Plan d'intervention à la ferme en biosécurité et services-conseils vétérinaires

Ce projet vise à développer et valider un outil et un processus d'audit en biosécurité afin de réduire les risques de diffusion et de transmission des maladies infectieuses dans les élevages de veaux de lait. En décembre 2020, un

projet à petite échelle a été réalisé sur une dizaine de fermes et consistait en un audit de biosécurité à la ferme. De plus, les producteurs pourront bénéficier de conseils vétérinaires en biosécurité. Les résultats permettront d'évaluer la faisabilité d'étendre ce projet à toutes les fermes.

Accompagnement stratégique des éleveurs de veaux de lait

Les 23 et 24 janvier 2020, deux rencontres d'information ont eu lieu pour présenter l'analyse comparative des méthodes et des coûts de production des veaux de lait au Québec et aux Pays-Bas.

Un outil d'aide à la décision a également été développé afin d'assister les producteurs de veaux de lait indépendants dans le calcul de leur coût de production. La réalisation du coût de production permet d'établir un diagnostic et d'identifier des pistes d'intervention pour améliorer la rentabilité et l'efficacité de l'entreprise. L'outil d'aide à la décision est disponible auprès des producteurs depuis le 5 mars 2020 et ces derniers ont reçu une invitation à communiquer avec un consultant. Une vidéo explicative a également été publiée sur la chaîne YouTube des PBQ.

2.3 PROGRAMME QUALITÉ VEAU VÉRIFIÉ

Pour poursuivre l'amélioration de l'image du secteur et se conformer aux exigences de qualité et de bien-être animal, le CMMVL a décidé de rendre le programme de certification Veau vérifié obligatoire à partir de janvier 2022.

Une assemblée générale spéciale devrait avoir lieu en 2021 pour consulter les producteurs. Au 1^{er} décembre 2020, 57 sites de production de veaux de lait représentant 62 % du volume de production du Québec étaient certifiés.

2.4 PROJETS EN COURS ET RÉALISÉS

Enquête périodique sur le prix de vente dans le secteur veau de lait

Depuis 2018, la référence pour établir le prix de vente du veau de lait était celle des producteurs américains indépendants (Non-Packer-Owned). Dans le contexte de la pandémie, les prix constatés au Québec ne semblaient pas suivre le prix sur le marché des États-Unis.

Une étude commandée auprès du CECPA avait pour objectif de combler cette lacune et de fournir une source de prix fiable des prix du veau de lait du Québec.

Le CECPA a colligé les prix de vente de janvier 2018 à octobre 2020. L'étude a permis d'établir que le prix moyen net après transport et commission était de 3,47 \$/livre carcasse, en baisse de 0,39 \$ par rapport à 2019.

Ulcères de caillette

En janvier, le CMMVL a adopté un budget pour la réalisation d'un projet de recherche préliminaire par la Faculté de médecine vétérinaire (FMV) sur la prévalence

des ulcères de caillette chez le veau de lait. Les résultats de l'étude seront précurseurs à d'autres projets. En raison de la COVID-19, il est prévu que le projet démarre en 2021.

3. RÉALISATIONS ET DOSSIERS CONJOINTS DES SECTEURS VEAU DE LAIT ET VEAU DE GRAIN

3.1 OFFENSIVE MÉDIATIQUE – COVID-19

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, les comités de mise en marché des veaux de grain et des veaux de lait, en collaboration avec les PBQ, ont travaillé avec l'agence marketing CRI afin de mettre en place une offensive promotionnelle. L'objectif de cette campagne était, entre autres, de miser sur l'aspect local du Veau du Québec et de faire connaître le produit tant auprès des grandes chaînes d'alimentation que des consommateurs afin de pallier la fermeture du secteur HRI.

3.2 NOUVEAU POIDS CARCASSE MAXIMUM ET MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

Le 15 janvier 2020, l'ACCB annonçait l'augmentation du poids carcasse maximum d'un veau à 419 livres. Cette demande d'augmentation avait été effectuée par la Canadian Veal Association (CVA) en 2019. Les PBQ avaient donné leur appui au processus.

À la suite de cette décision, les définitions d'un veau de grain et d'un veau de lait ont été modifiées à leur règlement de mise en marché respectif. De plus, afin de s'arrimer avec la nouvelle réalité du marché du veau laitier, les comités de mise en marché des veaux de grain et des veaux de lait ont résolu d'ajouter les veaux laitiers issus de croisés boucherie en plus des races laitières à leur définition.

3.3 IMPLICATIONS FÉDÉRALES ET PROVINCIALES

Canadian Veal Association

La CVA regroupe des producteurs, des abattoirs et des intervenants du secteur veau du Québec et de l'Ontario. Les PBQ en sont membres. En raison de la crise de la COVID-19, le conseil d'administration de la CVA a dû modifier ses priorités. En 2020, elle a travaillé sur les dossiers suivants :

- Suivi du Programme de récupération des aliments excédentaires au niveau gouvernemental, des abattoirs et des organismes à but non lucratif (ex. : banques alimentaires);
- Communications régulières avec le cabinet de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire canadienne, M^{me} Marie-Claude Bibeau;
- Développement d'un protocole d'exportation de viande de veau canadienne vers l'Europe;
- Soutien à la mise à jour du document *Veal at a glance* produit par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

Activités de lobbying

Dès les premières semaines du début de la crise de COVID-19, le secteur a participé au mouvement promouvant l'achat local. Des rencontres hebdomadaires ont eu lieu avec Veal Farmers of Ontario. Puis, le 2 avril, une lettre a été envoyée à M^{me} Marie-Claude Bibeau pour lui faire le sommaire des problèmes réels et potentiels causés par la COVID-19 pour le secteur veau canadien. Le 7 avril, les PBQ ont participé à une rencontre avec la CVA pour demander une aide financière afin de développer de nouveaux marchés.

Groupe de travail fédéral sur la compétitivité du veau

Le groupe de travail sur la compétitivité du veau ne s'est pas réuni en 2020. La crise de la COVID-19 a fait en sorte que plusieurs membres du groupe travaillant pour AAC ont dû être affectés à d'autres tâches.

Les activités du groupe de travail devraient reprendre à compter de 2021. Le conseil d'administration de la CVA a indiqué qu'il est primordial de garder ce groupe actif pour que le secteur veau canadien puisse avoir une meilleure écoute et ouverture des hautes instances fédérales.

3.4 IMPORTATIONS DE VIANDE DE VEAU

Les importations canadiennes de viande de veau, selon les données obtenues de l'ACIA, ont connu une croissance de 25,1% en 2020 par rapport à 2019. Celles-ci totalisaient 3 411 tonnes en date du 21 novembre, comparativement à 2 726 tonnes en 2019 à la même période.

La Nouvelle-Zélande est le principal exportateur vers le Canada avec 2 055 tonnes. Ce pays a plus que doublé ses exportations de 2019 qui s'élevaient alors à 857 tonnes.

Les États-Unis ont réduit de 38,2% leurs exportations vers le Canada avec 763 tonnes. Les Pays-Bas et l'Australie suivent avec des exportations respectives de 282 et 130 tonnes.

La balance commerciale du Canada est largement déficitaire alors que les exportations canadiennes ne s'élèvent qu'à 1 809 tonnes pour 2020, en baisse de 15,5% par rapport à 2019.

3.5 PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Les activités de promotion et de développement des marchés du Veau de lait du Québec et du Veau de grain du Québec sont planifiées selon la stratégie de marketing globale suivante :

- Des actions publicitaires adaptées au Veau du Québec;
- Des activités publicitaires et promotionnelles ciblées à chacune des deux marques de commerce (Veau de lait du Québec et Veau de grain du Québec);
- Une optimisation de chacun des budgets promotionnels.

Le Veau du Québec

La fin de l'année 2019 a été marquée par l'arrivée de la nouvelle marque Famille Fontaine. Les producteurs de veaux du Québec ont mandaté CRI agence afin de les conseiller sur le positionnement à prendre dans le nouveau contexte et sur les tactiques marketing à prioriser. Les recommandations de l'agence ont été les suivantes :

- Optimiser les budgets marketing disponibles en travaillant une marque unique en publicité de masse: Veau du Québec;
- Regrouper les deux sites Web en un site commun et travailler la stratégie de référencement afin de joindre un plus grand nombre de gens;
- Fusionner les deux pages Facebook en une page commune;
- Dynamiser le plan média afin d'atteindre notre cible avec de nouveaux piliers de message.

Le 6 juillet 2020, les producteurs de veaux du Québec ont lancé les nouveaux logos Veau de grain du Québec et Veau de lait du Québec. Le repositionnement stratégique visait une simplification du message aux yeux des consommateurs et une adaptation aux nouvelles tendances de consommation. CRI agence a conceptualisé la nouvelle image de marque du Veau du Québec dans une toute nouvelle campagne à saveur locale en partageant les attributs du veau avec des personnages auxquels les Québécois peuvent s'identifier, un ton humoristique et un langage québécois, représentant bien l'aspect local du produit.

Des activités publicitaires conjointes ont également été réalisées pour la campagne BBQ sur différents médias tels que Québecor, Verizon, La Presse+, Ricardo Cuisine, des bannières programmatiques et Facebook. En outre, tout le mois de septembre, le Veau du Québec a été à l'honneur dans le blogue du site Web Aliments du Québec avec trois articles en vedette (*Produit à découvrir*, *Recette 100 % Québec et Bon à savoir*). Ces articles ont aussi été publiés dans différentes infolettres et sur la page Facebook d'Aliments du Québec.

Au mois d'octobre, le Veau du Québec était présent dans la section *Des soupers sauve la vie avec nos bons produits d'ici* du magazine *5 ingrédients-15 minutes*. Une pleine page de publicité ainsi qu'un article sur les attributs du Veau du Québec ont aussi été publiés dans le magazine.

4. ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2021

En 2021, le secteur veau de lait entend consacrer ses efforts sur les dossiers suivants :

- Continuer la mise en œuvre de la planification stratégique de la filière veau;
- Travailler avec la CVA et le groupe de travail fédéral sur la compétitivité du veau pour faire connaître auprès des intervenants, des décideurs publics et des instances gouvernementales les enjeux prioritaires du secteur;
- Poursuivre le travail pour améliorer la qualité des veaux laitiers et participer activement au Forum Veau;
- Déployer l'application mobile RegiVeau et un nouvel extranet revu et amélioré;
- Travailler à la mise en place d'un programme de sécurité du revenu adapté au secteur;
- Améliorer la compétitivité du secteur;
- Réaliser le plan de promotion 2021.

5. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ ET DE SON SUBSTITUT

5.1 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être en production au moment de sa désignation;
- Être domicilié ou avoir son exploitation sur le territoire du groupe au *Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec* (Plan conjoint);
- Être inscrit dans la catégorie veaux de lait au Plan conjoint;
- Avoir élevé pour son compte ou celui d'autrui, ou avoir fait produire et offert en vente, au moins 100 veaux de lait au cours de l'année civile précédente;
- Dans le cas d'une personne morale ou d'une société, la personne physique mandatée doit également :
 - Être active dans l'entreprise bovine autrement que comme bailleur de fonds;
 - Détenir au moins 20 % de son capital-actions ou des parts sociales émises;
 - Siéger à son conseil d'administration, le cas échéant, et y détenir un droit de vote;
- Avoir payé les contributions dues dans le cadre du Plan conjoint ou, à défaut, avoir pris un recours pour les contester dans les 30 jours de leur facturation.

6. AUTRES SUJETS (S'IL Y A LIEU)